

SÉANCE DU 22 JUIN 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux juin à dix heures, le Comité Syndical, s'est réuni dans la salle de réception de la Cave de Labastide, à Labastide de Lévis après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :

17 juin 2021

Date d'affichage :

17 juin 2021

Nombre de délégués

en exercice : 59

Délibération n° : 22062021 / 1

Nombre de voix délibératives :

50

Membres titulaires présents : 43

Alain ASTIE, Jean-Charles BALARDY (pouvoir de Vincent RECOULES), Bernard BARRIER, Jacques BIAU (pouvoir de Alain BOUISSET), Michel BUFFEL, Sylvian CALS, Alain CLERGUE, François COLLADO, Vincent COLOM, Elian COMENT, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER (pouvoir de Jean-Paul ALRAN), Jean ESQUERRE, Michel FARENC, Jean-Marc FEDOU, Didier GAVALDA, Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Christian HAMON, Frédéric ICHARD (pouvoir de Alain OURLIAC), Patrice JACQUET, Eric LEROUX, Nicolas LEROUX, Marc MADERN, Didier MAHOUX, Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Noël MEYSSONNIER, Jean-Claude PINEL, Jean-Paul RAYSSAC, Francis REMIOT, Henri REYJAUD, Michel SABLAYROLLES (pouvoir de Jean-François FALGAYRETTES), Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Didier VALAX, Jean-Claude VERNIER, Myriam VIGROUX, Olindo VIVAN (pouvoir de Emile GOZE).

Membres titulaires absents et suppléés : 1

Christian CAYRE (représenté par Jean-Louis ROUSSEL)

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 6

Jean-Paul ALRAN (pouvoir à Jean-Luc ESPITALIER), Alain BOUISSET (pouvoir à Jacques BIAU), Jean-François FALGAYRETTES (pouvoir à Michel SABLAYROLLES), Emile GOZE (pouvoir à Olindo VIVAN), Alain OURLIAC (pouvoir à Frédéric ICHARD), Vincent RECOULES (pouvoir à Jean-Charles BALARDY).

Membres titulaires excusés : 9

Denis BAYLE, Pierre ESCANDE, Saida FAKIR, Sylvain FERNANDEZ, Serge GAVALDA, Joël IMBERT, Frédéric JOURDE, Alain LEMONNIER, Marc MONTAGNÉ.

Objet : Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 02/03/2021

Le Président rappelle les différents points examinés lors de la séance du comité syndical du 02 mars 2021 et propose à l'assemblée de passer à son adoption.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, aujourd'hui présents ou représentés, qui avaient participé à la dernière réunion du Comité syndical :

- ***Approuve le procès-verbal du Comité syndical du 02 mars 2021.***

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme
A Albi, le 22 juin 2021

Le Président,
M. Alain ASTIE



Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le 01/07/2021



ID : 081-258100072-20210622-22062021_1-DE